

Blocage des raffineries, les syndicats professionnels réagissent

mardi 24 mai 2016, par lpe

Depuis la fin de semaine dernière, face à un blocage annoncé par la CGT des raffineries, pour "pousser le Gouvernement à renoncer à la Loi El Khomri", nombre d'automobilistes se sont rués sur les pompes. Conséquence directe, la mise en place de restrictions dans certaines en Poitou-Charentes et ailleurs, voire la panne sèche dans certaines régions. Pourtant, le dépôt Picoty de La Rochelle (sur la photo) n'est pas bloqué. Les camions citernes qui viennent parfois de loin doivent s'armer de patience pour faire le plein tant ils sont nombreux.

En cette fin de mardi, nombre de syndicats professionnels réagissent par voie de communiqués de presse pour dénoncer le risque de pertes d'exploitation lourdes liées à ce blocage pour leurs adhérents. Le patron de Total, Patrick Pouyanné, a menacé ce matin de reconsidérer les investissements du groupe prévus en France.
L'Union des Industries Chimiques, par la voix de son directeur général Jean Pelin déclare : « Il est indispensable que nos efforts ne soient ni fragilisés, ni hypothéqués. La chimie est une industrie en plein développement au niveau mondial. La France a tous les atouts pour participer à cette croissance et continuer à attirer les entreprises étrangères. La situation actuelle dégrade l'image de notre pays à l'étranger, alors que des investissements significatifs sont envisageables dans plusieurs secteurs de la chimie (nouveaux matériaux, chimie du végétal, économie circulaire…).

Plus localement, l'Union patronale de la Charente déclarait ce soir : "L'irresponsabilité d'une minorité d'acteurs s'employant à bloquer l'activité pour faire pression sur le gouvernement est intolérable. Cette prise en otage de l'économie n'est pas acceptable. Le blocage des raffineries, avec pour conséquence possible la paralysie de l'économie, relève d'une conception archaïque du dialogue social. Les entreprises et notamment les PME ne doivent pas être victimes de chantages idéologiques. En Charente, comme partout en France, les entreprises et leurs salariés subissent directement et/ou indirectement cet état de fait. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement de rétablir immédiatement l'Etat de droit permettant de garantir aux salariés et aux entrepreneurs leur capacité à travailler, ce qui dans la période actuelle est plus que vitale pour maintenir, renforcer, développer l'activité économique, garantir et créer des emplois."

La Fédération du Bâtiment des Deux-Sèvres : "Depuis quelques jours, le blocage de plusieurs raffineries et de dépôts de carburant pénalise petit à petit l'activité des entreprises du Bâtiment. Avec leurs salariés, elles sont prises en otage et éprouvent des difficultés à s'approvisionner en carburant. Au moment où le secteur connaît quelques signes de reprise, la pénurie qui s'annonce risque de conduire à une rupture d'approvisionnement des matériaux, au ralentissement de l'activité voire à la fermeture de certains chantiers. Si le droit de grève est un droit constitutionnel, il ne permet pas d'empêcher de travailler, de bloquer ou d'entraver la circulation. La FFB des Deux-Sèvres demande donc au Gouvernement de prendre d'urgence toutes les mesures nécessaires pour rétablir la distribution normale des carburants et que l'activité des entreprises ne soit plus perturbée par ce conflit."

CR